



François Hollande, en visite à la base navale de Toulon, le 27 juin dernier. En arrière-plan le porte-avions Charles-de-Gaulle.

Photo AFP

Oui, “défaire ce gouvernement” !

Dans sa conférence de presse, ce 7 septembre, François Hollande a livré un concentré saisissant de la politique de son gouvernement. Engagement guerrier en Syrie, derrière la coalition emmenée par Washington, et, simultanément, attaque sans précédent contre le Code du travail !

Le 17 septembre, les personnels de l'Education nationale seront en grève pour l'abrogation de la réforme du collège (*lire pages 4 et 5*). Dans les assemblées générales, se forge une conviction : « Si le soir du 17, la ministre n'a pas retiré sa réforme, le lendemain, nous poursuivons la grève ! »

Dans cette situation, le bureau national du POI a tenu sa réunion de rentrée (*lire pages 8, 9 et 10*) :

« Non à ce gouvernement aux abois, prêt à n'importe quelle aventure pour faire oublier le travail de destruction qu'il a entrepris contre tous les fondements de la société de ce pays et qu'il a décidé de poursuivre jusqu'où ses maîtres, les représentants du capital financier, lui demandent d'aller !

Plus vite convergeront toutes les forces capables de défaire ce gouvernement, plus vite cessera la destruction des bases mêmes de toute vie sociale. »

■ Y. L.

Le président annonce la participation aux frappes aériennes en Syrie et, sur le plan intérieur, une loi dynamisant le Code du travail, à la suite du rapport Combrexelle

Hollande au service du capital financier

Yan Legoff

Un pas de plus vers la guerre totale, un pas de plus vers l'intégration dans le dispositif militaire américain, dans une nouvelle aventure militaire, comme dans l'Irak voisin... Lors de sa conférence de presse semestrielle, le 7 septembre, François Hollande a annoncé que l'armée française allait procéder à des « vols de reconnaissance » au-dessus de la Syrie et que ces vols « permettront d'envisager des frappes contre Daech ».

Une réfugiée syrienne en Turquie, qui a fui la ville de Raqqa, où s'est installé Daech, dénonce la décision de François Hollande, au micro d'un reporter de France Info, ce 8 septembre : « Bien sûr que c'est une mauvaise nouvelle. A Raqqa, on vit déjà sous les bombes, la population est morte de peur, les enfants sont terrifiés. »

Les avions français rejoindront dans le ciel syrien les appareils américains, et aussi ceux de l'Arabie Saoudite qui, 1 500 kilomètres plus au sud, bombardent également le Yémen depuis des semaines, massacrant femmes et enfants (1) !

UNE INFÂME HYPOCRISIE

Comble du cynisme, François Hollande s'est simultanément prévalu, pour justifier ce nouvel engrenage guerrier, de l'émotion suscitée par le flot de réfugiés, qui périssent par milliers dans leur exode, alors que ce drame sans nom est provoqué par cette même politique ! Il a osé présenter comme humanitaire l'accord de son gou-

vernement à la politique de quotas présentée par l'Union européenne. Dans ce cadre, dit-il, il faudra « établir la distinction entre ceux qui relèvent du droit d'asile et ceux qui doivent être accompagnés de façon digne », alimentant, avec une infâme hypocrisie, une campagne xénophobe. Sur le plan intérieur, François Hollande a martelé aux agriculteurs que la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, qui les a livrés pieds et poings liés aux banques et aux grands trusts de l'agroalimentaire, ne saurait être remise en question.

“UNE ADAPTATION DU DROIT DU TRAVAIL À LA RÉALITÉ DES ENTREPRISES”

Au capital financier, il a assuré que « le pacte de responsabilité, avec les allègements de charges et de prélèvements, va se poursuivre en 2016 » : 40 milliards d'euros de cadeaux au patronat d'ici à 2017 !

« Il ne peut pas être question de s'arrêter là », leur a même promis François Hollande, annonçant une loi Macron-2 sur l'adaptation à « l'économie numérique » (les taxis en ont eu un avant-goût !), qui sera soumise à la prochaine conférence sociale à la mi-octobre. Et, surtout, il a confirmé que le Code du travail lui-même sera visé par un autre texte législatif pour « donner toute la place nécessaire à la négociation collective et aux accords d'entreprise pour permettre qu'il y ait une meilleure adaptation du droit du travail à la réalité des entreprises ». En clair : des pans entiers du Code du travail seraient livrés au bon vouloir des patrons, entreprise par entreprise (*lire pages 6 et 7*). Et Hollande de pré-

ciser : « C'est la suite qui sera donnée au rapport Combrexelle qui sera remis le 9 septembre au Premier ministre et ensuite soumis à la consultation, et une loi sera présentée. »

(1) Par exemple, le 22 août dernier, dans la ville de Taëz, dans le sud-ouest du Yémen, un bombardement aérien effectué par la coalition emmenée par l'Arabie Saoudite a fait 65 morts, dont au moins 17 enfants et 20 femmes, selon Médecins sans frontières.

“Le pacte de responsabilité va se poursuivre en 2016 (...). Il ne peut être question de s'arrêter là”

(François Hollande, le 7 septembre)

Plusieurs fronts, pour une même politique...

9 septembre : le groupe de travail dirigé par le haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle remet son rapport à Manuel Valls, avançant 44 « propositions choc » pour faire prévaloir les accords d'entreprise sur le Code du travail.

15 septembre : débat au Parlement sur l'intervention militaire en Syrie.

16 septembre : débat au Parlement sur l'accueil des réfugiés.

19-20 octobre : « conférence sociale » organisée par le gouvernement. A l'ordre du jour et soumis à la « concertation » : un projet de loi Macron-2 sur l'adaptation des normes sociales à « l'économie numérique », l'instauration d'un « compte personnel d'activité », les suites du rapport Combrexelle.

POI
PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT
Pour le socialisme, la République
et la démocratie
Formé de l'Union ouvrière et de la Fédération des paysans

PARTI OUVRIER INDÉPENDANT
87 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 - Paris
01 48 01 85 85
poi@fr.oleane.com
www.parti-ouvrier-indépendant.fr

DECLARATION DU BUREAU NATIONAL DU POI A PROPOS DES « MIGRANTS »

Hollande vient d'annoncer que l'armée française allait bombarder en Syrie, aggravant encore la situation de guerre dans ce pays.

C'est la politique des grandes puissances — guerres, plans d'ajustement structurel, pillages... — qui provoque ces exodes massifs sans précédent. Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, par route ou par mer, fuient la barbarie et arrivent en Europe.

Et ces mêmes gouvernements qui sont à la source de l'exode décident de « quotas » par pays pour ces réfugiés. En apprentis sorciers, ils parlent avec émotions des « migrants » qu'ils s'approprient à parquer dans des conditions indignes et, en sous-main, organisent une campagne xénophobe. Ils tentent — comme aux pires moments de l'histoire — d'orienter la colère des victimes de leur politique contre les boucs émissaires tout trouvés que constitueraient les réfugiés.

Cela pour détourner l'attention de la politique de destruction des droits et garanties des populations laborieuses d'Europe.

— Nous affirmons que ce sont Hollande, Merkel, les gouvernements européens qui portent l'intégrale responsabilité de cette situation.

— Nous affirmons que les quotas sont la négation du droit d'asile et s'opposent à l'exigence démocratique d'accueil de tous les réfugiés.

— Nous affirmons que ce sont les mêmes qui organisent la destruction des droits et garanties des travailleurs d'Europe au profit du capital, et contre lesquels se dressent les paysans, les enseignants, les travailleurs...

Premiers signataires : Bruno Bernardin ; Pierre Besse ; Claude Billot-Zeller ; Jean-Paul Blot ; Didier Brémaud ; Jean-Pierre Breus ; Claude Brochard ; Marie-Edmonde Brunet ; Dominique Canut ; Jean-Paul Crouzet ; Jean-Louis Destenay ; Gérard Dumas ; Geoffrey Excoffon ; Didier Gadea ; Lucien Gauthier ; Jacques Girod ; Christian Lacroix ; Maryse Launais ; Jean-Charles Marquiset ; Elisabeth Nancy ; Lionel Parant ; Franck Servel ; Yannick Sybelin ; Olivier Varnet ; Serge Bloch ; Maurice Colas ; Marc Gauquelin ; Dan Moutot.

Le 6 septembre 2015

Je m'associe à cette déclaration

ÉDITORIAL

“Ceux qui vivent, sont ceux qui luttent”

Geoffrey Excoffon,
membre du bureau national du POI

C'est dans l'épreuve, dit-on, que se forment les caractères, que se renforcent les décisions, et que s'assument les choix. Rien n'est plus vrai aujourd'hui en ce qui concerne la classe ouvrière. Frappée de plein fouet par les mesures de destruction des conquêtes sociales menées par le gouvernement Hollande-Valls aux ordres de l'Union européenne, elle cherche malgré tout à s'organiser afin de défendre ses intérêts. Cette classe ouvrière, mais aussi paysanne, qui ne renonce pas à vouloir vivre dignement de son travail, résiste aux tentatives de mise en esclavage économique et politique orchestrées par le gouvernement Hollande-Valls.

Pendant la Première Guerre mondiale, les millions de morts étaient en grande majorité des ouvriers, des paysans, des enseignants... tandis que les généraux perchés au sommet d'une colline, à l'arrière des combats, donnaient ordre aux troupes de poursuivre la boucherie au nom de la patrie, de la gloire, de la défense des nôtres contre l'ogre allemand.

Aujourd'hui, rien n'a changé, si ce n'est peut-être l'ennemi désigné. Le terroriste remplace l'Allemand et justifie ainsi les guerres impérialistes engagées par la France en Afghanistan, en Libye, au Mali, et bientôt en Syrie... Et c'est ainsi que nous voyons affluer aux frontières des pays d'Europe les victimes de ces guerres. Les capitalistes s'enrichissent, spolient, foulent aux pieds les principes mêmes du droit humain, tandis que la classe ouvrière récolte le sang et les larmes.

Les généraux se nomment aujourd'hui Hollande, Valls, Macron, Gattaz... et, au nom du patriotisme économique, ils nous enjoignent d'accepter des conditions de travail inhumaines et dégradantes, avec la loi Macron et la destruction du Code du travail. Au nom de la réduction des déficits, ils ferment des bureaux de poste, suppriment des lits d'hôpitaux, réduisent drastiquement le personnel dans les services publics, baissent les subventions aux collectivités locales. Hollande-Valls, incapables de nous sortir de ce bourbier économique, s'amusent à jouer au général Nivelle.

La classe ouvrière plie peut-être, mais elle ne rompt pas. C'est bien, du reste, ce qui tracas nos dirigeants. Non seulement elle ne cède pas, mais elle se renforce un peu plus chaque jour. Il ne se passe plus un mois, une semaine, un jour, sans qu'il n'y ait ici ou là, en France, en Grèce ou ailleurs, un mouvement de protestation, de colère de la population laborieuse. Paysans, enseignants, hospitaliers, marins, agents territoriaux... pas un secteur d'activité n'échappe à l'envie des travailleurs de lutter pour défendre leurs droits et leur dignité. Plus on la met à l'épreuve et plus la classe ouvrière trouve la force de résister, de s'organiser, de chercher une issue pour se libérer de l'emprise capitaliste pour son émancipation.

En en-tête de sa page de garde, *Informations ouvrières*, organe officiel du Parti ouvrier indépendant, nous rappelle l'essentiel : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Et le POI tiendra toute sa place pour aider la classe ouvrière à se défaire des obstacles qui se dressent devant elle. Son V^e Congrès ouvert, organisé en novembre, sera une étape fondamentale dans la réalisation de l'unité de tous les travailleurs pour réussir la convergence des luttes, pour rompre avec l'Union européenne, pour mettre à bas la machine à broyer du système capitaliste.

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent », écrivait Victor Hugo dans *Les Châtiments*.

Aujourd'hui, au cœur du combat pour la défense des conquêtes ouvrières et pour l'émancipation de tous les travailleurs, il n'y a pas plus vivant que le Parti ouvrier indépendant.

Agriculteurs : le face-à-face s'aiguise avec le gouvernement

Le président de la FNSEA s'est fait copieusement huer par des centaines d'agriculteurs, à Paris, le 3 septembre.

Yan Legoff

Les manifestations d'agriculteurs durant l'été, leur volonté affirmée de tout bloquer pour se faire entendre, ont été regardées avec une grande attention par les travailleurs de ce pays, eux-mêmes confrontés à la politique anti-ouvrière de ce gouvernement.

Sur les barrages qu'ils avaient organisés, les éleveurs de porcs, les producteurs de lait, acculés à la ruine, étranglés par les baisses des prix orchestrées main dans la main par « l'agro-business » international et l'Union européenne, ont recueilli d'innombrables témoignages de sympathie. Ces manifestations, bien que parfaitement organisées, étaient largement spontanées. La FNSEA, installée depuis des décennies comme interlocuteur privilégié par les gouvernements successifs, a été débordée, et ses responsables parfois conspués par la « base ».

L'EXIGENCE DE PRIX GARANTIS PAR L'ÉTAT

Élément de la plus haute importance : l'exigence, adressée à l'État, de vivre de leur travail, donc de prix garantis par la puissance publique, qu'ont mise en avant les agriculteurs. Ce fait, en lui-même, a affolé tous les états-majors, au gouvernement, à la direction de la FNSEA, tant il est contradictoire à la « liberté des marchés », prescrite par l'Union européenne.

Il leur fallait d'urgence tenter de reprendre la main. Le gouvernement a annoncé un plan de 3 milliards (en fait, de quelques centaines de millions d'euros), centré sur la « baisse des charges », le report de créances sociales et bancaires, sur la « compétitivité » : la même recette qui a accompagné la disparition de centaines de milliers d'exploitations ces dernières années.

Le président de la FNSEA, Xavier Beulin, qui est bien plus un puissant homme d'affaires

qu'un agriculteur (voir encadré), a ensuite concocté, en parfaite entente avec le gouvernement, une montée de 1 500 tracteurs sur Paris, le 3 septembre, avec le renfort des céréaliers dont il est issu.

Car la paysannerie est loin d'être une classe sociale homogène.

Quoi de commun entre un éleveur laitier de 80 vaches de Normandie, qui survit difficilement avec sa femme, et le patron d'un empire agro-financier comme Beulin ?

Le tout à quelques jours d'un sommet européen (lire en page 12 la chronique sur l'Union européenne), présenté par Beulin, comme par le gouvernement, comme le lieu où les agriculteurs pourraient trouver une solution, alors que c'est là qu'est organisée leur disparition, avec la complicité des gouvernements ! Recevant Beulin, Manuel Valls (devançant son ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, dépassé) lance, le 3 août, après avoir lâché une nouvelle aumône : « C'est un message d'amour, c'est un message fort et sincère : vous avez le soutien de la nation. » Un « message d'amour » !

“VENDU ! DÉMISSION !”

Son compère le président de la FNSEA, Xavier Beulin, déclare alors devant les agriculteurs massés avec leurs tracteurs, place de la Nation, que le gouvernement avait « entendu » leur message et leur « demande de considération ». Et là, coup de théâtre retransmis presque en direct à la télévision : il se fait copieusement huer par une partie des agriculteurs réunis : « Vendu ! », « Démission ! », « On va mettre le feu ! ». « On n'a rien obtenu, pas de prix, aucune garantie », s'emporte, devant un journaliste de l'AFP, un éleveur de porcs venu des Côtes-d'Armor.

A contre-cœur, les paysans présents finiront par quitter la place. Mais rien n'est réglé, rien n'est terminé, la crise est totale.

(Lire également l'intervention de Didier Gadéa au bureau national du POI, page 10)

Un “syndicaliste” à la tête d'un empire agro-industriel et financier

(Lu sur le site Internet de France 3 Bretagne, 5 septembre 2015)

« Xavier Beulin, 56 ans, le puissant patron de la FNSEA, est aussi à la tête d'un colosse de l'agro-industrie, ce qui lui vaut de nombreuses critiques (...). Associé avec son frère et deux cousins, Xavier Beulin, marié et père d'un fils, codirige une exploitation de céréales (colza, tournesol, blé, orge) d'environ 500 hectares au sud-est d'Orléans. Mais il n'y est pas souvent, vu ses activités.

Il préside, par exemple, le port de commerce de La Rochelle — deuxième port français pour l'exportation de céréales, le conseil économique et social régional (CESER) du Centre. Surtout, il est à la tête d'un empire agro-industriel et financier appelé Avril (ex -Sofiprotéol). Ce mastodonte pèse 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, regroupe plus de 150 sociétés. Ce sont les huiles Lesieur et Puget ou les œufs Mâtines. C'est aussi l'alimentation animale, avec Glon-Sanders (...). Avec le temps, Xavier Beulin hésite de moins en moins à utiliser des mots tabous dans l'agriculture française : “compétitivité” ou “OGM”, sur lesquels il voudrait rouvrir le débat. Le syndicaliste tente aussi d'introduire dans le débat agricole des concepts jusque-là réservés au domaine financier, comme la titrisation, qui pourrait permettre à des fonds d'investir davantage dans l'agriculture. »

Le bureau national du POI s'est tenu le 6 septembre conformément à la décision prise par le BN du 4 juillet

Relevé de décisions (Extraits)

● Le bureau national, réuni le 6 septembre, a adopté à l'unanimité :

- une résolution générale ;
- une résolution pour l'abrogation de la loi NOTRe, pour la défense des communes et des départements, avec la poursuite de l'appel Schivardi-Bartholin ;
- une déclaration sur la question des réfugiés à discuter et faire signer par les adhérents du POI, les abonnés et lecteurs d'*Informations ouvrières*, les militants ouvriers...

● Le bureau national a enregistré et approuvé la proposition d'organiser une réunion, dans le cadre de la suite du 6 juin, de militants ouvriers, d'élus, autour du journal *Informations ouvrières* et dans le cadre de la préparation du V^e Congrès ouvert. Cette réunion aura lieu le 17 octobre à Paris. Elle est convoquée par *Informations ouvrières*, journal du POI, avec l'objectif d'y associer les amis d'*Informations ouvrières*.

● Sur proposition de la commission de préparation du V^e Congrès, le BN a décidé à l'unanimité :

- la publication dans *Informations ouvrières* des deux lettres du secrétariat permanent validées à l'unanimité par le bureau national ;
 - de relancer les abonnements à *Informations ouvrières* ; Lucien Gauthier est mandaté pour trouver une formule spéciale d'abonnements « V^e Congrès » ;
 - de poursuivre la campagne de renforcement du parti ;
 - l'organisation, à l'issue du V^e Congrès, le dimanche 22 novembre, d'un meeting pour le développement du Parti ouvrier indépendant.
- Trois délibérations ont été adoptées à l'unanimité des membres du bureau national. La délibération concernant toutes les mesures sera publiée dans la *Lettre de liaison*.
- Rappel : le V^e Congrès, congrès ouvert, se tiendra les 21 et 22 novembre 2015.

— I —

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant, réuni le 6 septembre 2015, se déclare entièrement solidaire des dizaines de milliers d'agriculteurs qui ont décidé, à la base, durant ces mois d'été, des actions de « blocage » dans tout le pays et qui se mobilisent encore plus nombreux pour arracher des « prix garantis » leur permettant de vivre du travail de leurs exploitations familiales.

Le bureau national du POI se déclare entièrement solidaire de ces dizaines de milliers de petits exploitants qui ont rejeté, jeudi 3 septembre, la manière honteuse dont Xavier Beulin, président de la FNSEA (céréalière et président de la société Sofiprotéol, dont le chiffre d'affaires s'élève à 7 milliards d'euros), a soutenu l'attitude du gouvernement, osant présenter les mesures prises par Valls comme un recul et une première réponse à leurs revendications vitales.

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant (POI) se déclare entièrement solidaire des agriculteurs qui se battent, pour ne pas disparaître, contre la dictature des marchés financiers, dont l'Union européenne vient une nouvelle fois de prouver qu'elle était un instrument privilégié et dont le gouvernement Hollande-Valls s'est fait le plus servile exécutant.

Le combat des agriculteurs pour la survie de leurs exploitations familiales rejoint le combat des élus des petites communes de ce pays contre la désertification des zones rurales, contre la fermeture des bureaux de poste, contre la fermeture des urgences hospitalières, contre la fermeture des classes et des écoles publiques, ce à quoi les condamne la « réforme territoriale ».

Le combat des agriculteurs pour leur survie rejoint celui de la classe ouvrière contre le démantèlement des bases industrielles de

ce pays, contre les licenciements opérés au nom de la compétitivité internationale menée par les trusts nationaux et internationaux.

Le combat des agriculteurs rejoint celui que la classe ouvrière est amenée à engager contre les menaces que fait peser le gouvernement Hollande-Valls-Macron sur le Code du travail, la Sécurité sociale, le système d'hospitalisation publique, le système d'instruction publique.

Le combat des agriculteurs rejoint celui des personnels hospitaliers contre la loi Touraine, celui des agents de la fonction publique territoriale contre la « réforme territoriale » et celui des enseignants qui se préparent à la grève du 17 septembre pour arracher le retrait de la « réforme des collèges » menaçant tout le système d'instruction publique au nom de la lutte contre les « déficits publics ».

— II —

Le bureau national du POI appelle tous ses comités locaux, tous ses militants à manifester activement leur soutien, sur tous les terrains possibles, aux actions que vont organiser — n'en déplaise à Xavier Beulin, représentant de l'agro-business, et à l'appareil national de la FNSEA — les agriculteurs pour arracher les « prix garantis par l'Etat » qui leur permettent de vivre de leur travail.

C'est l'organisation et la convergence de tous ces mouvements qui mûrissent aujourd'hui, qui, seules, peuvent ouvrir une issue démocratique à la crise dans laquelle s'enfoncent le pays. L'organisation et la convergence de ces mouvements sont seules capables d'arracher la société aux exigences meurtrières du capital financier — dont le sort réservé par la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) à la Grèce donne l'image la plus saisissable.

C'est dans cette action que le combat des travailleurs et des peuples de ce pays rejoindra (et nourrira) le combat de tous les peuples d'Europe pour abroger les traités de l'Union européenne, chasser les gouvernements qui s'y sont soumis, licencier la bureaucratie parasite de Bruxelles afin de s'engager dans la construction d'une véritable union libre des peuples libres d'Europe, au service exclusif des travailleurs et des peuples.

Ce combat revêt un caractère d'autant plus urgent, au moment où le président Hollande — spéculant sur l'émotion légitime provoquée par le drame des « migrants » — annonce qu'il se prépare à franchir un nouveau pas dans le « pacte » qui lie à la coalition militaire impérialiste qui massacre au Moyen-Orient et prépare l'opinion à l'engagement de l'armée française et à bombarder la Syrie.

Honte à ce gouvernement, qui propose des « quotas européens d'accueil des réfugiés » comme sa réponse au « devoir de solidarité » devant le drame provoqué par un siècle d'interventions destructrices par les puissances impérialistes pour s'approprier le pétrole.

Non à ce gouvernement aux abois, prêt à n'importe quelle aventure pour faire oublier le travail de destruction qu'il a entrepris contre tous les fondements de la société de ce pays et qu'il a décidé de poursuivre jusqu'ou ses maîtres, les représentants du capital financier, lui demandent d'aller.

Plus vite convergeront toutes les forces capables de défaire ce gouvernement, plus vite cessera la destruction des bases mêmes de toute vie sociale.

C'est sur ce terrain, pour aider toutes les forces vives à converger vers cet objectif, que le Parti ouvrier indépendant prépare son V^e Congrès ouvert et qu'il invite tous ceux qui partagent cet objectif à s'inscrire dans sa préparation.

Unanimité

Résolution (extraits)

Poursuivre et amplifier la bataille pour l'abrogation de la loi NOTRe pour la défense des communes et départements

La loi NOTRe a été adoptée cet été. Cela a déjà commencé dans certains départements, mais, dans les semaines et les mois qui viennent, c'est toute l'infrastructure de la République qui va non seulement être bouleversée, mais qui est menacée dans son existence même. Un pas de plus, considérable, est en train d'être franchi. La plupart des communes sont visées : les petites et les moyennes doivent prioritairement disparaître purement et simplement, mais également les plus grosses seront touchées très sévèrement. Les élus, les services publics (les écoles publiques, les bureaux de poste, les hôpitaux, les trésoreries...) vont disparaître.

Dans l'immédiat, l'outil principal pour forcer la main aux élus est bien celui de la baisse drastique des dotations. Les collectivités territoriales participent de façon majeure aux objectifs du pacte de responsabilité et de solidarité et, pour nombre d'élus de petites communes, la baisse des dotations est un peu comme un revolver sur la tempe : ou tu ne fais rien, et ta commune va être mise en faillite, ou tu acceptes de disparaître dans une commune nouvelle ou une grande intercommunalité.

Le POI part donc de ce constat qui se décline selon quatre axes :

— Les élus, en masse, quelle que soit leur appartenance ou leur préférence politique, quelle que soit l'opinion qu'ils peuvent avoir sur la loi NOTRe, cherchent et vont chercher à résister sous des formes multiples. Ils vont chercher à défendre leurs communes, leurs services publics et leur existence propre d'élus. Les formes de cette résistance sont et seront multiples du fait même que leur principale organisation d'élus, l'Association des maires de France (AMF), veut accompagner la mise en œuvre de la loi NOTRe, même si elle dénonce dans ses prises de position la baisse des dotations. L'Association des maires ruraux de France (AMRF), si elle a un positionnement plus radical en apparence, n'a pas, au fond, une attitude très différente de celle de l'AMF. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer la journée d'action de l'AMF du 19 septembre, qui appelle les élus à rencontrer la population et à faire signer une pétition contre la baisse des dotations. Il ne s'agit pas de donner un cadre national unifié à la colère des élus, encore moins de diriger cette colère contre la loi et contre l'Etat qui asphyxie les communes. Mais qui

peut dire que les organisations d'élus ne seront pas débordées ?

— Avec leurs organisations syndicales, les agents, fonctionnaires territoriaux et fonctionnaires d'Etat, vont défendre leurs conditions de travail qui sont directement menacées, quand ce n'est pas l'existence même de leurs postes.

(...) Dans cette situation, le POI, ses comités départementaux et locaux, ses adhérents, doivent tout mettre en œuvre pour chercher à multiplier les liens avec les élus, les agents, les agriculteurs. Multiplier les liens pour aider à organiser la résistance, qui peut prendre la forme de la signature de l'appel Schivardi-Bartholin pour l'abrogation de la loi NOTRe.

(...) C'est dans cette bataille que nous dégagerons les liens parmi les élus pour participer à la réunion nationale, suite du 6 juin, autour d'*Informations ouvrières*, pour la défense d'*Informations ouvrières*...

Dans cette bataille, nous formulerons au fur et à mesure les objectifs qui permettront aux élus de défendre les communes et les départements en favorisant la jonction avec le mouvement de la classe ouvrière organisée.

Unanimité

Le secrétariat permanent du POI s'adresse aux comités du POI

Le Parti ouvrier indépendant prend la décision de retirer leur mandat aux trois secrétaires nationaux. En voici les raisons.

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant (POI), convoqué statutairement et conformément à la décision du bureau national précédent, le 4 juillet 2015, s'est réuni, le dimanche 6 septembre, de 11 heures à 16 heures. Vingt-deux camarades du bureau national étaient présents, 2 absents excusés avaient donné mandat, ainsi que 5 membres représentant leur courant, soit la majorité des membres du BN. Vingt étaient absents, non excusés, puisqu'ils s'étaient réunis la veille, le 5 septembre, dans un lieu tenu secret, à l'initiative des trois secrétaires nationaux, pour la tenue d'un « bureau national » évidemment non statutaire. Ces trois secrétaires avaient d'ailleurs invité à ce contre-bureau certains membres du bureau national et pas d'autres, en se gardant bien de donner l'adresse et en total mépris des statuts, puisque seul le bureau national fixe la date et l'heure de sa prochaine réunion. En l'espèce, la réunion du précédent bureau avait prévu de se réunir le 6 septembre et non le 5 ! A aucun moment, que ce soit au bureau national du 4 juillet, à sa dernière réunion du 6 septembre, ni d'ailleurs à aucun des bureaux nationaux précédents, des désaccords ou différends n'ont été exposés et donc débattus. Toutes les résolutions ont été, à chaque BN, adoptées à l'unanimité avec des discussions et amendements. En revanche, les trois secrétaires nationaux, par voie de mails, ont inondé les membres du BN et comités départementaux de moult propos totalement invérifiables et qu'ils n'ont même pas pris la peine de venir nous exposer. Au sein du Parti ouvrier indépendant, il n'a jamais été question d'interdire à quiconque de débattre de divergences politiques, bien au contraire, puisqu'il s'agit d'un élément fondamental de la démocratie au sein de notre parti. C'est avec stupéfaction que nous avons découvert la publication d'un journal concurrent direct à *Informations ouvrières*, journal du Parti ouvrier indépendant. Les trois secrétaires nationaux en sont les initiateurs sans jamais nous en avoir parlé et en ont fait une très large promotion. Les secrétaires nationaux n'ont pas davantage de droits que les adhérents du POI et ne sont pas exempts de respecter les statuts du parti. C'est pourquoi le bureau national, réuni régulièrement le 6 septembre (qui les avait d'ailleurs élus lors du III^e Congrès pour le représenter) a pris la **décision à l'unanimité de retirer aux trois secrétaires nationaux leur mandat de porte-parole du bureau national et de leur interdire toute expression publique au nom du POI.**

■ **Dominique CANUT,**
membre du bureau national du POI

Lettre de liaison n° 236

Vous venez de recevoir une lettre, envoyée aux comités du POI le 21 août 2015 (et datée du 15 août) par les trois secrétaires nationaux, Jean Markun, Gérard Schivardi, et Daniel Gluckstein.

Ce fait étant très inhabituel, le secrétariat permanent se doit de fournir les informations qui suivent à tous ceux à qui a été adressée cette lettre.

1. Le secrétariat permanent est une instance régulièrement élue par le bureau national. Il se réunit chaque semaine. Traditionnellement, à la veille de chaque BN, il se réunit avec les secrétaires nationaux pour préparer le BN.

Daniel Gluckstein (secrétaire national) et Olivier Doriane (permanent du POI), membres élus par le BN, n'ont plus mis les pieds au secrétariat permanent depuis le 26 juin 2015... et jusqu'à ce jour. Le secrétariat permanent s'est réuni régulièrement pendant toute la période de juillet et août (chaque semaine).

2. La lettre des trois secrétaires nationaux qui vous a été adressée est contresignée par 25 camarades. Parmi ces 25, 20 sont membres du BN, 4 sont membres de la commission de contrôle, et 1 représente son courant.

Rappel : les membres du BN sont élus par le congrès, dont ils tirent leur légitimité statutaire. La commission de contrôle est élue séparément par le congrès. Les représentants des courants sont désignés par leur courant. Seuls les membres du BN ont le droit de vote statutaire.

3. Aucun des trois secrétaires nationaux, aucun des signataires de la lettre du 15/21 août n'était présent au BN du 4 juillet, régulièrement convoqué en leur présence par le BN du 13 juin. Seuls Gérard Schivardi et Jean Markun étaient valablement excusés. Seul Jean-Claude Denis était présent le matin, et absent l'après-midi.

La lettre qui vous a été adressée n'émane donc d'aucune instance régulière ou statutaire.

4. Début juillet, les membres du BN reçoivent une lettre de Daniel Gluckstein indiquant les raisons de son absence au BN du 4 juillet. Il y a fait état de l'impossibilité pour lui de siéger aux côtés de membres du BN qui auraient accepté ou proféré des calomnies à son encontre.

A savoir : aucun document n'était fourni, aucune information n'était donnée, aucune instance n'était saisie pour permettre à chaque membre du BN de se faire, en toute connaissance de cause, son opinion sur les affirmations contenues dans cette lettre.

5. Le 9 juillet, une nouvelle lettre, émanant de 24 camarades — les mêmes qui signent aujourd'hui la lettre que vous recevez —, lettre à l'initiative de Anne-Catherine Levecque, membre du BN, était de nouveau adressée aux membres du BN.

Cette lettre, reprenant à son compte le contenu de la lettre de Daniel Gluckstein, n'a elle non plus fait l'objet d'aucune information dans aucune structure ni instance. Selon des critères inconnus, n'ont été sollicités que certains membres du BN pour contresigner ce courrier. Cette lettre étant ainsi signée par une minorité du bureau national.

6. Il faut rappeler qu'en pleine contradiction avec les décisions du BN du 4 juillet — où les trois secrétaires nationaux n'étaient pas présents, ce BN avait décidé d'une déclaration sur la Grèce, suivie d'une pétition en soutien au peuple grec,

Lettre de liaison n° 237

Les membres du BN et les comités du POI ont reçu une lettre : « *Nous, secrétaires nationaux Parti ouvrier indépendant, nous nous adressons solennellement à tous les membres du bureau national, à tous les secrétaires des comités du POI, à tous les membres du parti* », signée par les secrétaires nationaux et datée du 31 août 2015, à 18 heures. Ci-dessous la lettre du secrétariat permanent aux membres du BN et aux comités du POI pour communication à tous leurs adhérents.

Le secrétariat permanent rappelle aux camarades que la réunion du bureau national aura lieu comme convenu ce dimanche 6 septembre, de 11 heures à 17 heures, ainsi que nous l'avons démocratiquement voté lors du dernier BN le 4 juillet.

Nos trois secrétaires nationaux, par une énième lettre, ce lundi 31 août — et pour des raisons qui restent à confirmer — s'arrogent une nouvelle fois le droit de passer par-dessus des instances du parti en imposant une autre date de rendez-vous pour le bureau national. Nous continuons d'affirmer, pour notre part, que personne n'est au-dessus des instances du parti, pas même les secrétaires nationaux.

que vous avez reçues —, les secrétaires nationaux ont ensuite envoyé une autre déclaration sur la Grèce et une autre pétition, sans aucun mandat d'aucune instance (avec envoi avec le fichier national du POI).

7. Le 24 juillet, à la stupéfaction générale, les trois secrétaires nationaux (Daniel Gluckstein, Jean Markun et Gérard Schivardi) s'adressaient à tous les membres du BN et « à nos camarades de parti » pour leur annoncer la création d'un nouveau journal, *La Tribune des travailleurs*, dont ils avaient décidé de prendre l'initiative. Cette annonce n'en était pas une, puisqu'elle figurait déjà dans le numéro un du journal, déjà imprimé et déjà en vente.

A savoir : les trois secrétaires nationaux ont tous participé à la quasi-totalité des bureaux nationaux depuis le précédent congrès. A aucun moment, dans aucune réunion statutaire, qui que ce soit n'a été informé de ce coup de théâtre survenu en plein mois de juillet.

Ce journal n'émane d'aucune structure ou instance, ni même de la moindre discussion dans celles-ci. C'est donc en dehors de tout cadre démocratique minimum que les trois secrétaires nationaux ont décidé de s'engager, en leur qualité de secrétaires nationaux, dans la sortie de ce journal.

Rappel : le III^e Congrès du POI, de mai 2011, a adopté la résolution suivante :

« Depuis le congrès de fondation en 2008, Informations ouvrières — fondé en 1958 — s'est mis au service de la construction du Parti ouvrier indépendant. (...) En conséquence, sur la base du bilan de ces trois dernières années, le bureau national soumet à la discussion du III^e Congrès qu'IO devienne l'hebdomadaire du POI pour aider à avancer dans le renforcement du parti. »

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité du III^e Congrès, moins 2 abstentions. Le journal *Informations ouvrières* est donc le seul journal du POI, tribune libre de la lutte des classes.

Décider, en excipant de leur qualité de secrétaire national, de faire paraître un journal public, de le mettre en vente immédiatement, est donc une rupture totale de la décision et du mandat voté par le III^e Congrès national du POI.

8. Rappel : conformément aux statuts, les trois secrétaires nationaux sont élus par le BN pour être les porte-parole des décisions du congrès, et, entre deux congrès, du bureau national et du CFN, et rien d'autre.

Le secrétariat permanent rappelle que le bureau national se réunira le 6 septembre ; que la commission de préparation du V^e Congrès ouvert, élue par le BN du 4 juillet, se réunira la veille ; que les seules informations envoyées par le national sont celles du secrétariat permanent mandaté par le BN.

Le secrétariat permanent rappelle que le seul journal du POI est *Informations ouvrières*.

Le bureau national aura à prendre position sur les faits ci-dessus.

Plus que jamais, menons campagne pour poursuivre les abonnements à Informations ouvrières, organisons sa vente, amplifions la souscription financière pour notre journal, pour préparer de façon offensive le V^e Congrès ouvert du POI, en organisant le renforcement de notre parti.

Le secrétariat permanent,
le 24 août 2015 ■

Le bureau national du 4 juillet, seul décisionnaire, a fixé le prochain BN pour ce dimanche 6 septembre. Il aura donc lieu ce dimanche 6 septembre au 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, comme d'habitude.

Quelles que soient les raisons pour lesquelles on estime justifié de se plaindre ou de contester telle ou telle injustice, inégalité, ou agression, rien ne justifie de fuir ses responsabilités en ne venant pas exprimer ses griefs au sein du BN. Ce dernier est aussi une instance du parti pendant laquelle on peut tout dire, tout contester, dans le respect dû à chacun.

Nous invitons les camarades du BN à ne pas se laisser influencer par les tentatives de division de nos secrétaires nationaux qui semblent avoir perdu toute mesure et à venir au BN du 6 septembre.

Nous invitons les secrétaires nationaux à recouvrer leurs esprits, à ne pas céder à la facilité en fuyant le débat, et à venir s'expliquer dimanche 6 septembre.

Fraternellement.

Le secrétariat permanent,
1^{er} septembre 2015 ■

Campagne de souscription à Informations ouvrières

31 836,95 euros

centralisés au 7 septembre 2015

Ain : 8,00 €
Aisne : 20,00 €
Hautes-Alpes : 50,00 €
Alpes-Maritimes : 60,00 €
Ardèche : 99,00 €
Aude : 563,00 €
Bouches-du-Rhône : 96,00 €
Cantal : 10,00 €
Charente-Maritime : 330,00 €
Côtes d'Or : 100,00 €
Côtes-d'Armor : 165,00 €
Creuse : 100,00 €
Dordogne : 3,00 €
Doubs : 40,00 €
Drôme : 130,00 €
Eure : 72,50 €
Finistère : 42,00 €
Gard : 5,00 €
Haute-Garonne : 208,50 €
Gironde : 357,00 €
Hérault : 148,00 €
Ille-et-Vilaine : 200,00 €
Indre-et-Loire : 253,75 €
Isère : 749,00 €
Jura : 167,00 €
Landes : 8,00 €
Loire : 200,00 €
Haute-Loire : 31,00 €
Loire-Atlantique : 668,00 €
Lot-et-Garonne : 20,00 €
Lozère : 150,00 €
Maine-et-Loire : 263,00 €
Marne : 73,00 €
Haute-Marne : 100,00 €
Meurthe-et-Moselle : 103,00 €
Moselle : 30,00 €
Morbihan : 150,00 €
Nord : 100,00 €
Oise : 36,00 €
Pyrénées-Orientales : 250,00 €
Bas-Rhin : 176,00 €
Rhône : 660,00 €
Sarthe : 195,00 €
Savoie : 702,00 €
Haute-Savoie : 154,00 €
Paris : 11 245,00 €
Seine-Maritime : 271,00 €
Seine-et-Marne : 70,00 €
Yvelines : 253,00 €
Somme : 417,20 €
Tarn : 44,50 €
Tarn-et-Garonne : 1 000 €
Var : 85,00 €
Vaucluse : 35,50 €
Yonne : 10,00 €
Belfort : 20,00 €
Essonne : 5 408,00 €
Hauts-de-Seine : 940,00 €
Seine-Saint-Denis : 1 310,00 €
Val-de-Marne : 473,00 €
Val-d'Oise : 1 113,00 €
Divers : 546,00 €

Nous vous appelons à verser pour la souscription financière pour la nouvelle formule d'IO : 15 MAI-15 DÉCEMBRE 2015 OBJECTIF : 150 000 EUROS

(chèques à l'ordre d'« Informations ouvrières »)